Image not found or type unknown

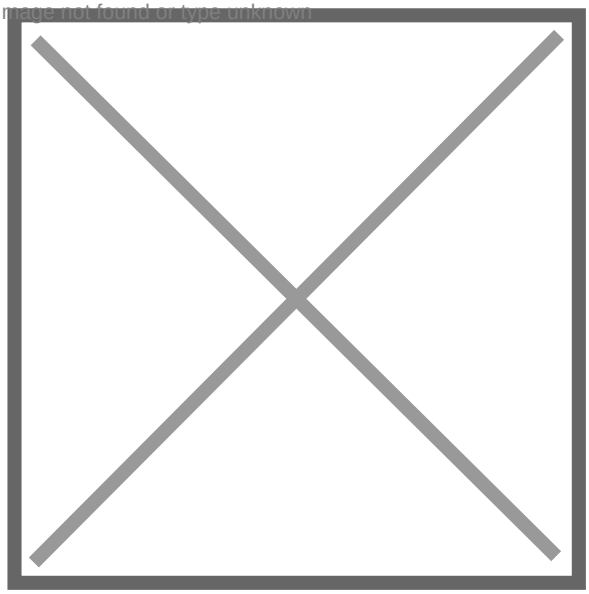

Papa partit au quebec ayant des dettes en France

Par **mumu44**, le **24/08/2014** à **15:18**

Bonjour,

Le 17/12/2013, le papa est partit dans sa famille sans laisser d'adresse et on à appris par facebook qu'il était à montréal rejoindre une copine connu sur le net dans l'attention de se marier et avoir la double nationalité.

En laissant beaucoup de dettes en France et une petite fille de 4 ans.

Non marié vivant maritalement et ayant reconnu l'enfant.

Comment faire pour entamer une procédure ?

Vous remerciant par avance !

Par **cocotte1003**, le **24/08/2014** à **17:04**

Bonjour, vous saisissez rapidement le JAF afin d'obtenir la garde d'enfant, une pension alimentaire et fixer un droit de visite. Pour l'instant vous et le père avait autant de droit sur votre fille, l peut donc l'emmener au Canada. Pour les dettes si elles sont à son nom et que vous n'êtes pas solidaire d'un bail ou d'un crédit, vous laissez faire, contenter vous de donner sa nouvel adresse au créancier S'ils vous sollicitent, cordialement

Par **mumu44**, le **24/08/2014** à **18:51**

je vous remercie !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés